



CABINET
Service communication

mardi 9 août 2016

Commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale Nouvel appel à projets « Centenaire » sur l'année 2017



Après l'année 2016, centrée sur le centenaire de la bataille de Verdun et de la Somme, le dispositif de labellisation des projets développés pour commémorer la Première Guerre mondiale est reconduit en 2017.

Quatre axes thématiques sont proposés par la Mission du Centenaire comme structurant l'année mémorielle 2017 :

- *l'entrée en guerre des États-Unis d'Amérique,*
- *la bataille du chemin des Dames,*
- *l'industrie pendant la Grande Guerre,*
- *l'essoufflement des fronts.*

La Première Guerre mondiale continue néanmoins à être commémorée dans son ensemble. La Mission du Centenaire poursuit donc, **sans restriction thématique ou chronologique**, sa politique d'accompagnement des projets les plus innovants et les plus structurants portés par les territoires et les acteurs locaux.

Le label « Centenaire » permet aux projets retenus de figurer sur le programme national officiel des commémorations du Centenaire et d'être éligible à un financement de la Mission du Centenaire.

Une nouvelle session du comité de labellisation de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale sera organisée à l'automne 2016 pour examiner les demandes de labellisation des porteurs de projets qui se dérouleront en 2017.

Les collectivités, institutions, associations et particuliers, qui souhaiteraient proposer à la labellisation un projet programmé sur le département des Bouches-du-Rhône en 2017, sont invités à remplir un formulaire de demande de labellisation et à le retourner au service départemental de l'ONACVG des Bouches-du-Rhône **avant le 14 octobre 2016** :

Service départemental de l'ONACVG des Bouches-du-Rhône
12-16 avenue Jules Cantini - 13006 MARSEILLE

Retrouvez plus d'informations sur le site internet de la préfecture : www.bouches-du-rhone.gouv.fr

- dossier de demande de labellisation Centenaire
- dossier de demande de subvention (non-associatifs)
- dossier de demande de subvention (associations)

Contacts :

Laetitia.vion@onacvg.fr : 04.91.37.30.19 / Pascal.coget@onacvg.fr : 04.91.37.30.15

Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Préfecture des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr - www.paca.gouv.fr @prefet13

Bureau de la communication Interministérielle - 04.84.35.40.00